

# UdeM Durable



Plan d'action en  
développement durable  
2024-2029

Université   
de Montréal  
et du monde.

# Table des matières

03. Mot du recteur

04. Contexte

05. Cadre de référence

09. Les priorités

11. Les axes d'intervention

13. Les cinq types d'actions

14. Fédérer les forces et collaborer pour abattre les silos et faire du développement durable un thème transversal de l'UdeM

18. Documenter, sensibiliser, soutenir et faire rayonner la recherche et l'enseignement en développement durable

23. Réduire l'impact environnemental des ressources et des infrastructures

29. Mobiliser, enrichir et diffuser notre expertise afin de renforcer l'engagement

32. Lexique

À l'Université de Montréal, nous sommes pleinement conscients des défis environnementaux et sociaux qui nous attendent. Le développement durable n'est pas seulement un choix, c'est une nécessité impérieuse pour assurer un avenir résilient et équitable.

Ce plan stratégique 2024-2029 est une réponse ambitieuse à ces défis. Il vise à intégrer les principes du développement durable dans tous les aspects de notre mission universitaire, de l'enseignement à la recherche, en passant par la gestion de nos infrastructures et la vie étudiante. Nous devons être exemplaires et inspirer d'autres institutions à suivre cette voie.



La transition vers un monde durable demande courage, innovation, et une vision à long terme. Ce plan stratégique est notre feuille de route pour atteindre la carboneutralité d'ici 2040, un objectif qui nécessite l'engagement collectif de toutes et tous. Ensemble, nous travaillerons à réduire notre empreinte écologique, à favoriser la biodiversité, et à préparer nos étudiants à relever les défis de demain.

Je suis convaincu que ce plan saura mobiliser notre communauté universitaire et nos partenaires pour transformer ces objectifs en réalités tangibles. Nous avons déjà montré que nous sommes capables de grandes choses, et je suis certain que nous continuerons à faire progresser la durabilité et l'écoresponsabilité dans chaque action que nous entreprenons.

Que cet engagement nous guide et nous inspire à bâtir, dès aujourd'hui, un avenir meilleur pour les générations à venir.

**Daniel Jutras**

Recteur de l'Université de Montréal



## Contexte



L'Université de Montréal, en tant qu'institution de savoir et d'innovation, joue un rôle déterminant dans la promotion de la transition socioécologique au Québec, au Canada et à l'international. Dans notre province, où les enjeux environnementaux et sociaux sont de plus en plus prégnants, il est impératif qu'un établissement d'enseignement supérieur comme le nôtre en fasse toujours plus pour réduire son empreinte écologique et encourager des pratiques tournées vers la transition socioécologique. En d'autres termes, nous devons fédérer nos forces pour agir sur tout le continuum du développement durable, de l'équité sociale jusqu'aux limites planétaires.



C'est dans cette optique que nous avons élaboré ce plan d'action, à la suite d'ateliers participatifs ayant réuni plus d'une quarantaine de personnes issues de divers secteurs de notre communauté universitaire. Chaque thème du plan a été abordé lors de tables rondes où les participants, organisés en quatre groupes, ont répondu aux questions liées à chacun des quatre axes stratégiques. Ces ateliers ont été co-animés par Ronald Jean-Gilles, directeur de l'unité du développement durable et par Marie-Claude Lussier, conseillère principale au vice-rectorat à la planification stratégique, et soutenus par des membres de l'écoescouade.

Dans les mois qui ont suivi, un important travail de validation et consolidation des propositions a été réalisé puis l'adoption par le comité de direction le 14 mai 2024.

Les quatre axes d'intervention :

- **Planification et gestion du développement durable**
- **Enseignement et recherche**
- **Opérations**
- **Engagement social**

Par cette approche, nous cherchons à créer un environnement où chaque individu peut jouer un rôle actif dans la construction d'un avenir plus juste et résilient. **Soyons toutes et tous UdeM durable!**

L'Université de Montréal souhaite que son développement soit durable pour l'environnement et la société.





## La planification stratégique de l'UdeM

Engagée vers l'excellence, l'Université de Montréal vise la création, la transmission et la mobilisation de savoirs pour que, à travers les actions des membres de sa communauté, elle accompagne la société dans une perspective de bien commun.

## L'évaluation des performances en DD



L'Université de Montréal a obtenu le **niveau argent** de la certification **STARS (Sustainability Tracking, Assessment & Rating System) en 2022**.

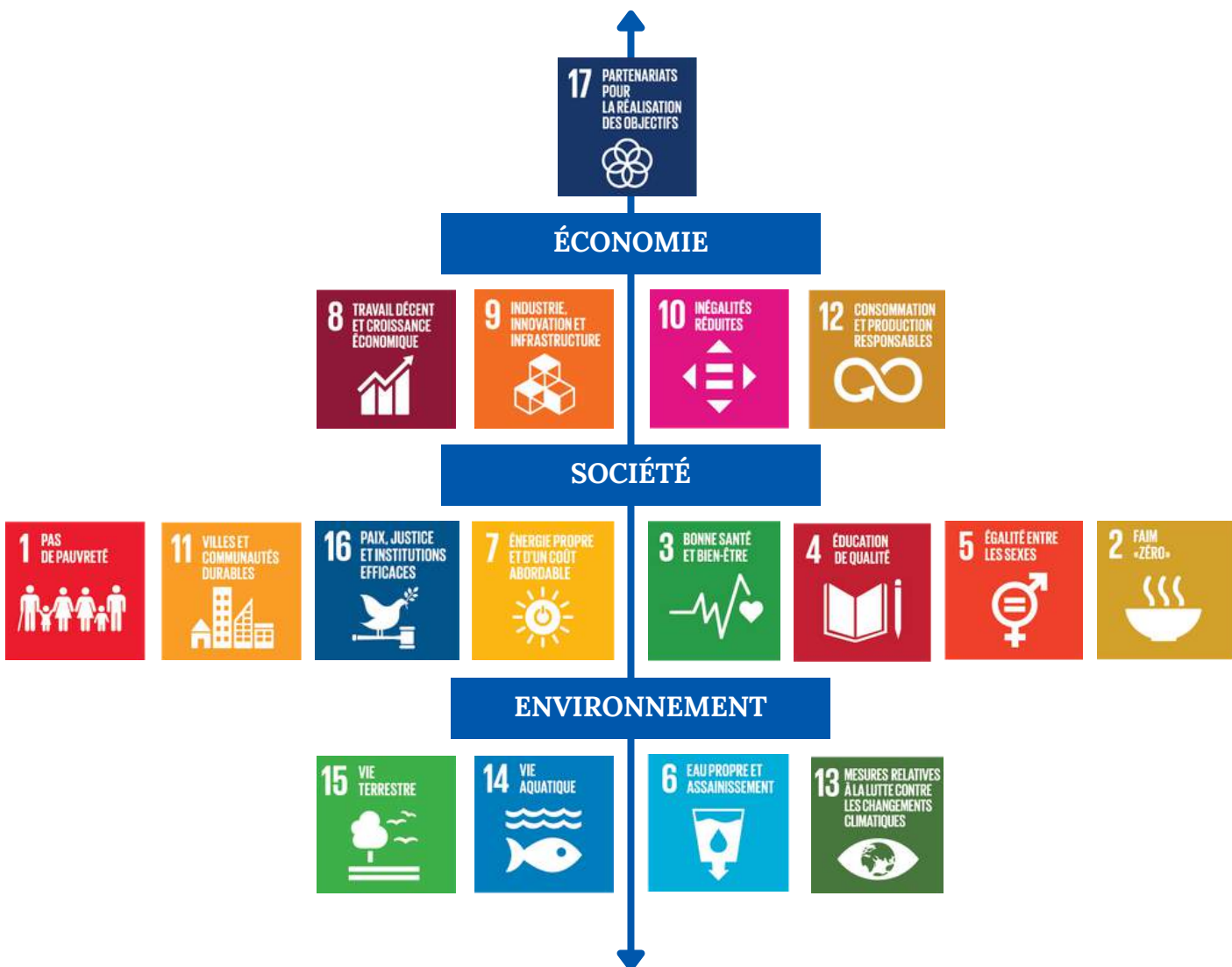
Cette échelle de notation de l'Association pour l'avancement de la durabilité dans l'enseignement supérieur (AASHE) est utilisée par la majorité des universités à travers le monde pour évaluer leur performance en développement durable.

Notre cadre stratégique est fortement inspiré du format proposé par l'échelle STARS. Ainsi, il sera plus facile d'analyser la progression de l'UdeM selon des critères établis.



## Les objectifs de développement durable

Au modèle classique de présentation des **Objectifs de Développement Durable (ODD)**, soit rangés par numéro, les uns à côté des autres, nous préférons de loin la représentation qui suggère les de hiérarchiser en plaçant la préservation de la biosphère (ODD 13, 14 et 15) et une gestion durable des ressources en eau (ODD 6) comme fondements essentiels du fonctionnement socio-économique. Cette approche souligne que l'économie doit être considérée comme un outil pour atteindre des objectifs sociaux, tout en respectant les limites environnementales.

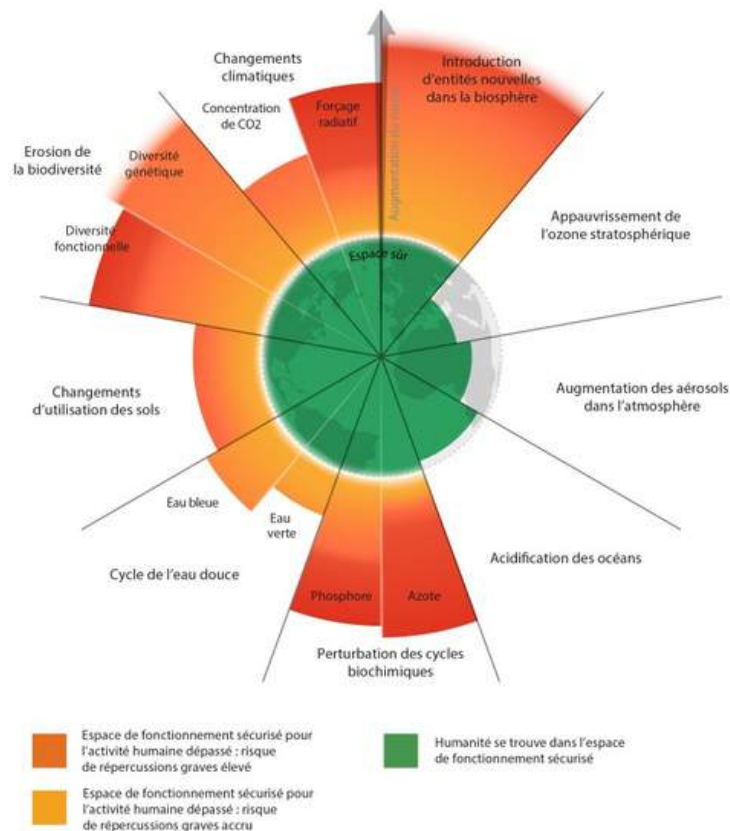


## Les limites planétaires

À l'échelle mondiale, **le jour du dépassement correspond à la journée où l'humanité a consommé la totalité des ressources que la Terre peut renouveler en une année.** En 2024, c'était le 1er août soit une journée plus tôt que l'année précédente. Jusqu'à l'année suivante, l'humanité doit donc vivre à crédit.

Une façon de mieux comprendre cela est d'utiliser **le modèle des limites planétaires**. Ce cadre conceptuel a été développé par un groupe de scientifiques dirigé par Johan Rockström et Will Steffen en 2009. Ce modèle identifie 11 variables réparties sous neuf processus environnementaux critiques qui régulent la stabilité et la résilience du système terrestre. Ces limites définissent un espace opérationnel sûr pour l'humanité, au-delà duquel le risque de changements environnementaux irréversibles et potentiellement catastrophiques augmente.

**À l'automne 2023, six des neuf limites planétaires sont considérées comme dépassées par la communauté scientifique.** Il est donc impératif de revenir dans un espace de fonctionnement sécurisé pour préserver l'habitabilité de la planète pour l'humanité.





Le plan précédent a servi de point culminant pour dresser un portrait instantané du développement durable à l'UdeM. Nous avons recensé, mesuré et actualisé nos processus, révélant ainsi une grande capacité d'action dans la transition socioécologique.

Fort de ces constats, nous sommes résolus à exploiter pleinement ce potentiel pour propulser l'Université de Montréal comme un moteur de pratiques innovantes au service d'un développement durable pour l'environnement et la société.

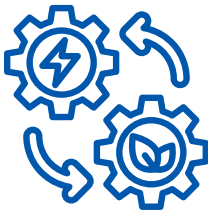




Consolider les acquis et se doter de cibles ambitieuses, mais réalistes, à partir des données de références du PADD 2021-2023



Consolider les engagements institutionnels de l'UdeM en matière de DD



Favoriser la mobilisation et les échanges en matière de transition socioécologique



Positionner l'UdeM en tant qu'acteur incontournable de la transition socioécologique avec des projets innovants

## Les axes d'intervention

La planification s'organise autour de quatre grands axes d'intervention, les quatre piliers de la certification STARS.







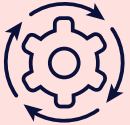
## Axe 1 : Planification et gestion

- 1.** Fédérer les forces et collaborer pour briser les silos et faire du développement durable un thème transversal de l'UdeM



## Axe 2 : Enseignement et recherche

- 2.** Documenter, sensibiliser, soutenir et faire rayonner la recherche et l'enseignement en développement durable



## Axe 3 : Opérations

- 3.** Réduire l'impact environnemental des ressources et des infrastructures



## Axe 4 : Engagement social

- 4.** Mobiliser, enrichir et diffuser notre expertise afin de renforcer l'engagement



## **Poursuivre les actions « au-delà du plan » 2021-2023**

Prolonger les initiatives déjà mises en œuvre, tout en consolidant les acquis.



## **Bonifier les actions à partir des données de référence obtenues dans le cadre du plan 2021-2023**

S'appuyer sur les résultats et les analyses collectés pour optimiser les actions existantes afin de maximiser leur impact.



## **Concrétiser les plans institutionnels existants**

S'appuyer sur les grands plans institutionnels, tels que le Plan directeur d'aménagement (PDA), les plans des vice-rectorats (VRRDCI, VRAÉE, VRPCI), pour mener des actions concrètes alignées sur les objectifs du développement durable.



## **Intégrer les recommandations reçues**

Prendre en compte les recommandations formulées par des instances externes et internes, telles que l'OCPM (Office de consultation publique de Montréal) ou les audits réalisés.



## **Développer des actions innovantes**

Identifier et mettre en œuvre des initiatives basées sur des opportunités nouvelles ou des projets créatifs.

Fédérer les forces et collaborer pour  
briser les silos et faire  
du développement durable un thème  
transversal de l'UdeM



Axe

**1**



Dans un monde en constante évolution, où les défis de la transition socioécologique sont de plus en plus pressants, l'Université de Montréal doit être à l'avant-garde de l'innovation et de la responsabilité. En adoptant une approche systémique et en favorisant une culture de justice et de résilience, l'Université peut non seulement préparer les générations futures, mais aussi inspirer des changements positifs à l'échelle mondiale.

## Les objectifs

- Améliorer l'intégration du développement durable dans la gouvernance de l'Université
- Développer des projets philanthropiques ayant un effet positif et mesurable sur les grands défis du DD
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'UdeM par rapport à 2005
- S'adapter aux changements climatiques
- Viser des certifications reconnues en développement durable

## Au-delà du plan

- *D'ici 2030, réduire l'intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille d'actions cotées du fonds de dotation de 35 %*
- *D'ici 2030, réduire de 40 % ses émissions de GES par rapport à 2005*
- *D'ici 2040, viser la carboneutralité pour les scopes 1 et 2*

| Action / Mesure  | Indicateur / Cible   | Responsable  | Collaborateur                |
|--|--|--------------|------------------------------|
| 1. Assurer le maintien des actions « récurrentes ou en continu » démarrées au premier PADD   | En continu   | VR concernés |                              |
| 2. Mettre à jour la politique institutionnelle de développement durable  | Adoption d'une politique de développement durable révisée  | VRAF ; UDD   | VR concernés                 |
| 3. Créer un outil d'évaluation des projets présentés au comité de direction de l'UdeM afin d'assurer une cohérence avec les engagements institutionnels en développement durable | Création d'une grille d'évaluation des projets présentés au comité de direction de l'UdeM  | UDD          | CODIR                        |
| 4. Évaluer le niveau de connaissance des cadres administratifs et académiques sur les enjeux de DD et offrir des activités d'information/de sensibilisation                      | Mesure du nombre de séances d'information/de sensibilisation suivies et complétées par les cadres administratifs et académiques<br>Cible : 1 | UDD          | CODIR élargi                 |
| 5. Évaluer le niveau de connaissance du personnel employé et offrir des activités d'information/de sensibilisation   | Mesure du nombre de formations en DD créées pour le personnel employé (ex : sobriété numérique, achats responsables)<br>Cible : 2            | UDD          | DRH ; BIFC ; SVÉ             |
| 6. Impliquer la communauté étudiante dans les discussions sur les enjeux de développement durable  | Mesure du nombre de rencontres par semestre<br>Cible : 1   | UDD ; CLAD   | VRAÉE                        |
| 7. Identifier et réviser la dénomination de certains postes ayant une forte incidence en DD  | Proportion de postes identifiés ayant été renommés<br>Cible : 100%   | UDD ; DRH    | Unité concernée              |
| 8. Proposer une vision institutionnelle unifiée des projets philanthropiques en DD   | Rédaction d'un argumentaire en DD pour la grande campagne  | VRRDP        | UDD ; VRRDCI ; VRAÉE ; VRDCI |

| Action / Mesure  | Indicateur / Cible  | Responsable                            | Collaborateur |
|--|---|--|---------------|
| 9. Contribuer à l'essor de nouveaux projets philanthropiques en DD   | Consolidation d'au moins un grand projet philanthropique en DD  | VRRDP                                  | UDD ; CLAD    |
| 10. Appliquer les mesures du plan de réduction des émissions de GES  | D'ici fin 2025, réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 20% par rapport à 2005                     | DI                                     | UDD           |
| 11. Élaborer une méthodologie et compléter le bilan carbone pour le « scope 3 » et le faire vérifier par une tierce partie | D'ici fin 2025, mise à jour du bilan carbone de l'UdeM pour le « scope » 3, et vérification par une tierce partie)  | UDD                                    |               |
| 12. Désinvestir des énergies fossiles du portefeuille d'actions cotées du fonds de dotation                                | D'ici fin 2025, désinvestissement total des énergies fossiles du portefeuille d'actions cotées du fonds de dotation | Comité de gestion du fonds de dotation |               |
| 13. Réduire l'intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille d'actions cotées  | Réduction de l'intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille d'actions cotées de 20 % en 2025                  | Comité de gestion du fonds de dotation |               |
| 14. Réaliser une analyse de risques climatiques  | Réalisation d'une analyse de risques climatiques  | DPS                                    | UDD ; DI      |
| 15. Réaliser un plan de résilience et d'adaptation aux changements climatiques   | Adoption d'un plan de résilience et d'adaptation aux changements climatiques  | UDD                                    | DPS ; DI      |
| 16. Atteindre le niveau Or de la certification STARS   | D'ici fin 2025, atteinte du niveau Or   | UDD                                    | VR concernés  |
| 17. Atteindre le niveau Or de la certification LEED pour l'étape II du campus MIL  | Atteinte du niveau Or   | DPMI                                   | UDD           |



Documenter, sensibiliser, soutenir et  
faire rayonner la recherche et  
l'enseignement en développement  
durable



Axe 2

**Agir de manière écoresponsable** demande de bien outiller notre communauté étudiante pour qu'elle puisse se sensibiliser et appliquer les concepts et principes de la transition socioécologique dans l'ensemble de la société.

**S'adapter et être résilient face aux changements climatiques** nous pousse à explorer de nouvelles voies en enseignement et en recherche pour mettre au point des solutions innovantes à cet enjeu crucial, dont l'ampleur est difficile à mesurer.

## Les objectifs

- Documenter nos actions liées au DD en enseignement et en recherche
- Sensibiliser la communauté au développement durable en recherche
- Soutenir des projets de recherche pertinents au développement durable
- Soutenir l'intégration de pratiques écoresponsables dans les projets et les pratiques de recherche
- Soutenir l'intégration de contenus et de compétences en DD adaptés aux cours et aux programmes
- Favoriser la collaboration, la coopération et la co-construction des savoirs en DD
- Faire rayonner la recherche et la formation en DD

| Action / Mesure  | Indicateur / Cible  | Responsable | Collaborateur               |
|--|---|-------------|-----------------------------|
| 18. Organiser un forum annuel en DD avec la communauté de la recherche et de la formation aux cycles supérieurs                | À partir de 2025, organisation d'un forum annuel  | CLAD        |                             |
| 19. Élaborer des activités facultaires pour les étudiant.e.s, les professeur.e.s et les professionnel.le.s de recherche        | Organisation d'une activité par faculté par an <ul style="list-style-type: none"> <li>Mesure de la participation et du niveau de sensibilisation (questionnaires post-activité)</li> <li>Identification des besoins en termes d'outils pour la sensibilisation au DD</li> </ul>         | CLAD        | Facultés ; SSP              |
| 20. Augmenter la connaissance et promouvoir l'utilisation des ressources mises de l'avant par le projet CLAD (objet + manière) | 100 % des personnes sensibilisées doivent connaître les ressources<br>Mesure de la consultation et de la satisfaction de ces ressources suite à une activité  | CLAD        | Facultés ; SSP              |
| 21. Mettre en place une écoescouade pour la communauté étudiante aux cycles supérieurs   | Au moins 1 étudiant ou 1 étudiante par faculté  | CLAD        | ESP                         |
| 22. Optimiser l'offre de services en DD du BRDV, des ESP et du projet CLAD   | Documentation de l'offre de service en DD sur tout le continuum de la recherche<br>Mesure de la satisfaction de ces services en DD et de l'évolution des besoins de la communauté<br>Proposition et développement de scénarios d'action pour une offre de service améliorée et intégrée | CLAD ; SSP  | SSR ; BRDV ; ESP            |
| 23. Organiser des activités de maillage et offrir du soutien individuel en DD à la communauté de recherche                     | Documentation du nombre de personnes et d'équipes accompagnées  | CLAD        | BRDV ; SSP                  |
| 24. Mettre en place une méthodologie pour identifier la recherche en DD sur le campus  | Utilisation de la méthodologie pour identifier : <ul style="list-style-type: none"> <li>le DD dans les projets de recherche financés</li> <li>le DD dans les articles publiés (titre et résumé)</li> </ul>  | CLAD ; SSP  | BRDV ; Bibliothèques ; BAPI |
| 25. Soutenir l'utilisation des ressources en DD pour les équipes de conseillers à la recherche                                 | Réalisation d'une présentation des ressources par année <ul style="list-style-type: none"> <li>Mesure de l'utilisation du guide par le personnel et les étudiants</li> </ul>  | CLAD ; SSP  | BRDV ; ESP ; SSR            |

| Action / Mesure  | Indicateur / Cible  | Responsable      | Collaborateur  |
|--|---|------------------|----------------|
| 26. Mettre en place une méthodologie pour identifier les manifestations d'écoresponsabilité dans les demandes de financement en recherche                              | Utilisation de la méthodologie pour identifier l'écoresponsabilité dans le corps des demandes de financement  | CLAD ; SSP       | BRDV ; BAPI    |
| 27. Soutenir l'implantation des ressources en DD (RIÉ, mon Écolabo, OREL, économie circulaire) dans les laboratoires de recherche                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration de 75% des nouveaux équipements scientifiques à la plateforme RIÉ</li> <li>Certification de mon Écolabo adaptée à chaque type de laboratoire sur le campus</li> </ul>  | CLAD ; SSP       | BRDV ; UDD     |
| 28. Développer une méthodologie et la mettre en place pour quantifier les GES associés aux activités de recherche  | Quantification et mesure d'une réduction des émissions de GES liées aux activités de recherche  | UDD              | CLAD ; BRDV    |
| 29. Recenser les enjeux d'écoresponsabilité liés aux infrastructures et aux pratiques dans les laboratoires de recherche sur le campus et les cliniques universitaires | Mise en place d'une liste des enjeux d'écoresponsabilité (e.g., animaleries, gestion des matières résiduelles) pour impulser de nouveaux projets de recherche sur le campus et/ou instaurer des pratiques exemplaires pour influencer les milieux de pratiques  | CLAD ; UDD ; SSP |                |
| 30. Promouvoir les outils existants en DD (REF et référentiel de compétences des ESP)  | Mesure de l'utilisation de la REF – Création d'un répertoire d'enseignant.es écoambassadeurs.rices  | CLAD             | UDD            |
| 31. Organiser des activités facultaires liées au DD pour les communauté étudiantes et enseignantes   | <p>Création d'une activité par faculté par an</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mesure de la participation et du niveau de sensibilisation (questionnaires post-activité)</li> <li>Identification des besoins en termes d'outils pour la sensibilisation au DD</li> </ul>  | CLAD             | Facultés       |
| 32. Raffiner la méthodologie utilisée dans l'exercice précédent pour identifier plus précisément les cours et les programmes ayant intégré le DD                       | Intégration de l'information dans les fiches programme sur le site des admissions   | CLAD             | Facultés ; SAR |
| 33. Mettre en place une méthodologie pour identifier les cours et les programmes ayant intégrés le DD  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation de la méthodologie pour identifier le DD dans les plans de cours</li> <li>Rétroaction vers le répertoire des cours pour les nouveaux cours et programmes portant directement sur le DD</li> <li>Création d'un inventaire de cours ayant intégrés du contenu en DD</li> </ul> | CLAD             | UDD            |

| Action / Mesure   | Indicateur / Cible  | Responsable          | Collaborateur    |
|---|---|----------------------|------------------|
| 34. Mesurer la satisfaction (Réponse aux attentes) auprès de la communauté étudiante pour l'intégration du DD dans la formation   | Diffusion d'un sondage par année avec au moins 25 % de répondant.e.s par faculté  | CLAD                 | UDD              |
| 35. Augmenter la littératie en DD pour la communauté étudiante de premier cycle   | Mesure du nombre d'étudiant.e.s ayant développé au moins une compétence liée au DD dans les cours, par le biais d'un sondage  | CLAD                 | UDD ; BAPI       |
| 36. Augmenter la littératie en DD pour la communauté étudiante de cycles supérieurs   | Mesure du nombre d'étudiant.e.s ayant développé au moins une compétence/acquis un apprentissage liée au DD dans les cours et les activités de formation à la recherche, par le biais d'un sondage | CLAD                 | UDD ; BAPI ; ESP |
| 37. Contribuer à la mise en place de Cercles UdeM en DD   | Accompagnement d'au moins 1 Cercle UdeM en DD par année   | CLAD ; VRPCI ; VRPCS |                  |
| 38. Contribuer à l'intégration du DD dans des projets de laboratoires vivants pour la recherche   | Accompagnement d'au moins 1 nouveau laboratoire vivant pour la recherche par année  | CLAD ; VRPCI ; VRPCS |                  |
| 39. Contribuer à des réseaux de collaboration en formation et en recherche  | Contribution à au moins un nouveau réseau local et un réseau international en recherche et en formation   | CLAD ; VRPCI ; VRPCS |                  |
| 40. Appuyer le développement de comités en DD (recherche et enseignement) dans les facultés   | Création d'au minimum 1 instance par faculté  | CLAD ; VRAÉE         | Facultés         |
| 41. Instaurer des incitatifs au DD et faire valoir ceux déjà en place (bourses, prix)   | Attribution d'au moins 1 prix/bourse par année en recherche ou en formation   | CLAD ; VRAÉE         |                  |
| 42. Soutenir la diffusion publique des réalisations (avancement des connaissances, activité de mobilisation des connaissances, contribution à des politiques publiques, etc.) en DD | Publication d'au moins 1 activité par an (rédaction d'articles publics, production de capsules vidéo, contribution à un livre blanc, un mémoire, des représentations)                             | CLAD ; BCRP          |                  |
| 43. Soutenir la publication en libre accès  | Mesure du nombre de publications en libre accès   | Bibliothèques        | VRPCS            |
| 44. Assurer les ressources spécialisées en E&R pour soutenir les dossiers en DD   | Au moins 1 employé spécialisé dédié par secteur   | VRAÉE ; VRRDCI       |                  |



# Réduire l'impact environnemental des ressources et des infrastructures



Axe

**3**

Cet axe est le plus riche et diversifié, car il englobe de nombreuses activités soutenant la mission de l'Université. Bien qu'il soit souvent considéré comme faisant partie des opérations courantes, les objectifs présentés ici concernent une large variété d'actrices et d'acteurs, à qui l'on demande de fournir un service irréprochable à la communauté.

Dans les pages suivantes, nous aborderons la gestion des immeubles dans leur ensemble (énergie, eau, matières résiduelles, construction/rénovation, gestion des espaces extérieurs), l'approvisionnement en biens et services, la biodiversité, l'alimentation sur les campus, et la mobilité durable.

## **Immeubles et biodiversité**

L'Université de Montréal conçoit et gère ses bâtiments et terrains tout en préservant les ressources, en minimisant les émissions de GES, en favorisant la biodiversité et la gestion responsable des ressources et en visant le « zéro déchet ».

### **Les objectifs**

- Mesurer et réduire l'impact de l'UdeM sur les ressources naturelles
- Gérer les bâtiments selon une certification environnementale reconnue ou des lignes directrices établies
- Adopter des mesures pour protéger la biodiversité

## Mobilité active et durable

La majorité des campus de l'Université de Montréal a été construit à une époque où l'automobile dominait les déplacements. Cela se reflète dans l'infrastructure routière, avec de larges voies asphaltées et des trottoirs souvent étroits, voire absents dans certains secteurs. Heureusement, les temps changent, et la voiture en solo cède progressivement sa place à des modes de mobilité plus douce.

Les transports sont une source majeure d'émissions de gaz à effet de serre et d'autres polluants, responsables de problèmes de santé bien connus, notamment lors des épisodes de smog. Toutefois, remplacer toutes les voitures à essence par des véhicules électriques n'est pas la solution ultime, et stigmatiser les conducteurs solitaires ne l'est pas non plus.

La sobriété carbone en matière de transport a gagné en importance ces dernières années. Cette approche, qui vise à réduire notre dépendance au pétrole, met en avant les modes de transport actifs et durables.

### L'objectif

- Encourager la mobilité durable

## Alimentation durable

L'Université de Montréal gère ses services alimentaires, abrite de nombreux cafés étudiants et sert de cadre à une multitude d'événements. En favorisant des aliments produits de manière durable et éthique, l'Université s'engage à réduire les impacts négatifs sur l'environnement et à améliorer les conditions de travail des agriculteurs et agricultrices. Avec ce levier, elle entend promouvoir une alimentation respectueuse de l'environnement et de la société.

### Les objectifs

- Encourager l'alimentation saine et responsable
- Réduire l'empreinte carbone des services alimentaires

## Approvisionnement responsable

Récemment, aux côtés des Universités McGill, Laval, Sherbrooke et UQO, l'UdeM a adopté un code de conduite des fournisseurs pour clarifier nos attentes en matière de développement durable. Ce signal fort envoyé au marché souligne que chaque décision d'achat est une opportunité de choisir des produits écologiquement et socialement responsables, tout en soutenant les fournisseurs engagés dans la transition socioécologique. En utilisant son pouvoir d'achat, l'Université contribue activement à la construction d'une économie durable, un levier d'autant plus puissant que les universités dépensent plusieurs milliards de dollars en biens et services chaque année.

### L'objectif

- Augmenter la proportion d'achats responsables

### Au-delà du plan

- *D'ici 2030, détourner 85% des déchets de l'enfouissement, avec une cible intermédiaire de 70% d'ici 2025*
- *D'ici 2040, atteindre 25% de canopée dans la zone institutionnelle du campus de la montagne*
- *D'ici 2040, réduire de 10% l'offre de stationnement sur l'ensemble du campus de la montagne*



| Action / Mesure   | Indicateur / Cible  | Responsable | Collaborateur |
|---|---|-------------|---------------|
| 45. Munir les bâtiments pertinents du parc immobilier en propriété de compteurs (gaz et électricité)  | Proportion de bâtiment munis de compteurs<br>Cible : 100 %* des compteurs identifiés dans le plan d'implantation                            | DI          |               |
| 46. Munir les bâtiments du parc immobilier en propriété de compteurs d'eau  | Proportion de bâtiment munis de compteurs d'eau<br>Cible : 100 %* des compteurs identifiés dans le plan d'implantation*                     | DI          |               |
| 47. Intégrer des équipements à faible consommation d'eau dans les nouveaux projets de construction et de rénovation   | Proportion de nouveaux projets de construction et de rénovation ayant intégré des équipements à faible consommation d'eau<br>Cible : 100 %* | DI          |               |
| 48. Évaluer la possibilité de réutiliser l'eau (eaux grises ou eau de ruissellement)  | Réalisation d'un projet pilote  | DI          |               |
| 49. Identifier une certification environnementale reconnue ou des lignes directrices établies   | Comptabilisation du nombre de bâtiments en propriété où sont implantés les mesures retenues   | DI          | UDD           |
| 50. Identifier et adopter les mesures en concordance avec les 23 cibles de l'accord de Kunming-Montréal (COP15) (Ex : lignes directrices sur la gestion des espaces extérieurs) | Proportion des mesures identifiées ayant été adoptées<br>Cible : 100 %  | DI ; UDD    |               |
| 51. Obtenir le niveau Or de la certification Vélosympathique  | D'ici 2025, atteinte du niveau Or *   | UDD         |               |
| 52. Ajouter des abris à vélo protégés et sécuritaires   | Poursuite de l'élaboration du plan de localisation sur la montagne (recherche de financement)   | DI          | UDD           |
| 53. Encadrer le remboursement des déplacements professionnels à vélo dans la directive de frais de voyage et de déplacement (DF-8)  | Inclusion du remboursement des déplacements professionnels à vélo dans la directive   | DF          |               |
| 54. Faire des représentations auprès des organismes de mobilité durable pour encourager le personnel employé et la communauté étudiante à prendre le transport en commun        | Représentations, sous forme de demandes formelles ou de collaborations, auprès d'acteurs clé en mobilité durable<br>Cible : 3               | UDD ; SVÉ   |               |

| Action / Mesure   | Indicateur / Cible  | Responsable | Collaborateur                    |
|---|---|-------------|----------------------------------|
| 55. Identifier les intersections problématiques sur les campus  | Nombre d'intersections problématiques dont la signalisation a été révisée / Cible : 100%  | DPS ; DI    | UDD                              |
| 56. Créer une campagne de sensibilisation pour encourager les déplacements à pied sur les campus                  | Créer d'une campagne de sensibilisation   | UDD         | DPS ; DI ; BCRP                  |
| 57. Adopter un plan d'alimentation responsable  | Adoption du plan  | UDD         | SA ;<br>Département de nutrition |
| 58. Offrir un plat du jour équilibré et abordable   | Tarifcation proportionnelle à celle du repas complet<br>Cible : 55%   | SA          |                                  |
| 59. Augmenter la proportion d'aliments locaux   | Proportion d'achat d'aliments locaux<br>Cible : 70%   | SA          | UDD                              |
| 60. Augmenter la proportion de repas d'origine végétale   | Proportion de l'offre de repas majoritairement composée de protéines végétales<br>Cible : 65%   | SA          | UDD                              |
| 61. Intégrer des critères DD dans les appels d'offres publics   | Proportion d'acquisitions responsables (SEAO)<br>Cible : 20 % en 2029 avec une cible intermédiaire à 15 % en 2026 (cible du Gouvernement du Québec) | DA          | UDD ; Services                   |
| 62. Mettre en place une formation sur les obligations gouvernementales en matière d'approvisionnement responsable | Mise en place d'une formation annuelle sur le cadre réglementaire   | DA          | UDD                              |

Mobiliser, enrichir et diffuser notre  
expertise afin de renforcer  
l'engagement



Axe

4

En rassemblant, amplifiant et partageant ses expertises en transition socioécologique, l'Université de Montréal vise à intégrer le développement durable dans la culture de ses campus. L'engagement autour de ces enjeux par le biais d'activités co-curriculaires permet à la communauté de renforcer et d'appliquer ses connaissances en durabilité, tout en développant son influence.

Quant aux employés et employées, leurs actions quotidiennes jouent un rôle clé dans la performance durable de l'Université. Les doter des outils, des connaissances et de la motivation nécessaires pour intégrer le développement durable à tous les niveaux est essentiel pour établir une culture pérenne. Ils deviennent ainsi des références et des modèles à suivre.

### Les objectifs

- Renforcer l'engagement communautaire à l'UdeM
- Créer des ponts avec d'autres communautés autour des enjeux de justice sociale et de résilience

### La culture dans toute sa diversité

Dans sa politique de développement durable, l'Université de Montréal a ajouté un quatrième pilier à sa définition : la culture. La diversité culturelle est essentielle pour trouver des réponses aux défis sociaux et environnementaux auxquels l'humanité est confrontée aujourd'hui.

### L'objectif

- Développer des initiatives culturelles innovantes et durables pour renforcer l'engagement communautaire



| Action / Mesure   | Indicateur / Cible   | Responsable           | Collaborateur          |
|---|--|-----------------------|------------------------|
| 63. Créer un bureau institutionnel de l'engagement (employé.e.s, étudiant.e.s et diplômé.e.s)   | Création du bureau de l'engagement   | VRPCI                 |                        |
| 64. Mettre sur pied une plateforme de l'engagement (étudiant.e.s, professionnel.le.s, professeur.e.s et diplômé.e.s)  | Mise en place d'une plateforme en ligne et d'un répertoire en ligne des communautés de pratique                                    | VRPCI ;<br>VRRDP      | TI                     |
| 65. Créer des ateliers 3R (Repair café, échange, préparation de conserves, etc.)  | Mise en place de 2 ateliers par année  | UDD                   | SVÉ                    |
| 66. Créer une bibliothèque d'outils pour la communauté étudiante au centre de l'engagement  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'une bibliothèque d'outils</li> <li>Mesure du nombre de prêts d'outils</li> </ul> | SVÉ                   | UDD                    |
| 67. S'impliquer dans des communautés de pratiques écoresponsables externes : Partenaires des Amis de la montagne, RUQDD, FEDD*, Partenariat Climat, Montréal, U7+, ECPAR, CR CHUM, Comité Mobilité Montréal | <p>Mesure du nombre de communautés de pratiques dans lesquelles l'UdeM s'implique</p> <p>Cible : 5 groupes</p>                     | UDD ; VRPCI ;<br>CLAD |                        |
| 68. Création d'une ruche d'art itinérante (Projet pilote sur 2 ans accepté par le FAVE)   | Création d'un projet pilote  | SVÉ                   | UDD ; VRPCS ;<br>VRPCI |

# Lexique

Déplacements pendulaires : Déplacements entre la maison et le travail

Déplacements professionnels : Déplacements à l'extérieur de la Ville dans le cadre du travail financés par des fonds réguliers ou de recherche

Scopes : Les sources d'émissions sont classifiées sous 3 catégories (scopes) et varient selon le niveau de contrôle de l'émetteur

Scope 1 : Contrôle direct : Sources d'émissions internes de l'Université

Scope 2 : Contrôle indirect : Sources d'émissions indirectes provenant de l'achat d'énergie

Scope 3 : Contrôle limité : Autres sources d'émission indirectes

# Acronymes

AGEEFEP : Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal

BAPI : Direction du budget, de l'analyse et de la planification institutionnelle

BPGÉ : Bureau de planification et gestion des espaces

CLAD : Construire l'avenir durablement

DAI : Direction des affaires internationales

DD : Développement durable

DF : Direction des finances

DFC : Direction de la formation continue

DI : Direction des immeubles

DPMI : Direction des projets majeurs d'infrastructures

DRH : Direction des ressources humaines

DPS : Direction de la prévention et de la sécurité

ÉDI : Équité, diversité et inclusion

ESG : Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance

ESP : Études supérieures et postdoctorales

FAÉCUM : Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal

GES : Gaz à effet de serre

PDA : Plan directeur d'aménagement

RPP : Relations avec les premiers peuples

SA : Services alimentaires

STARS : Sustainability Tracking, Assessment & Rating System

SIUM : Service d'impression de l'Université de Montréal

SG : Secrétariat général

SSP : Services de soutien de proximité (recherche)

SSR : Services de soutien à la recherche

TI : Technologies de l'information

UDD : Unité du développement durable

VRAÉE : Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études

VRAF : Vice-rectorat à l'administration et aux finances

VRPCI : Vice-rectorat aux partenariats communautaires internationaux

VRPCS : Vice-rectorat à la planification et à la communication stratégiques

VRRDCI : Vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation

VRRDP : Vice-rectorat aux relations avec les diplômés et à la philanthropie

VRRHAP : Vice-rectorat aux ressources humaines et aux affaires professorales





Unité du développement durable

Université   
de Montréal